

29.06.2023 – 12:14 Uhr

## L'offre de véhicules électriques est de mieux en mieux accueillie

Berne (ots) -

Les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des voitures de tourisme et de livraison neuves ont nettement diminué en 2022. Selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), la baisse par rapport à 2021 s'élève à 6,9 % pour les voitures particulières (VT) et à 7,2 % pour les véhicules utilitaires légers (VU légers). Avec 120,9 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre, l'objectif pour les VT de 118 grammes selon la procédure de mesure WLTP en vigueur a été manqué de moins de 3 grammes ou de 2,5 %. Ce succès du secteur automobile suisse est surtout dû à la nouvelle augmentation de la part des véhicules à prise sur le marché des véhicules neufs: 26,1 % des VT neuves enregistrées par l'OFEN étaient des voitures électriques ou des hybrides rechargeables. Créée par les constructeurs automobiles et commercialisée par les importateurs, l'offre de modèles à prise a été bien accueillie par la clientèle en 2022. L'essor de la mobilité électrique ne se poursuivra toutefois pas de lui-même, comme le montrent les chiffres actuels.

"Nous devons ces excellents résultats aux personnes qui ont acheté ces voitures et aux entreprises qui ont investi dans les véhicules à propulsion alternative en 2022", résume le directeur d'auto-suisse, Andreas Burgener. Il trouve notamment impressionnant la baisse de neuf grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre des nouvelles voitures de tourisme: "Ce succès montre que les constructeurs et nos membres ont choisi les bonnes stratégies pour réduire durablement les émissions des nouveaux véhicules. À long terme, ces derniers doivent pouvoir se passer totalement des énergies fossiles."

Mais il reste de nombreux défis à relever. La mise en place d'une infrastructure de recharge publique et privée avance beaucoup trop lentement, poursuit Burgener. "La hausse des prix de l'électricité et les discussions persistantes sur l'organisation future de l'approvisionnement énergétique alimentent également les incertitudes. La politique doit y remédier au plus vite." En ce qui concerne les véhicules utilitaires légers, dont la valeur moyenne de CO<sub>2</sub> en 2022 était de 201,5 g/km et donc encore nettement supérieure à la valeur cible de 186 g/km, il s'agit d'offrir aux entreprises une perspective économique durable pour le passage à la propulsion électrique, qui est encore coûteux.

### Peu de croissance des propulsions alternatives depuis le début de l'année

Les parts de marché cumulées à la fin mai 2023 montrent que le développement de la mobilité électrique marche au ralenti: depuis le début de l'année, la part des VT purement électriques dépasse à peine la valeur de l'ensemble de l'année précédente (18,2 contre 17,8 %); la situation est la même pour les hybrides plug-in (8,5 contre 8,1 %). Les VU légers à prise aussi n'affichent qu'une croissance des parts de marché (10,1 contre 9,3 %). Andreas Burgener constate: "Si nous voulons avancer rapidement sur la voie de la défossilisation, nous devons supprimer les obstacles à la mobilité électrique au lieu d'en créer de nouveaux. Ainsi, le Conseil fédéral doit renoncer à percevoir dès 2024 l'impôt automobile de quatre pour cent, dû à l'importation, sur les véhicules électriques." Autrement, les succès déjà obtenus par les constructeurs et les importateurs pour pouvoir proposer des propulsions électriques à des prix d'achat similaires à ceux des véhicules à moteur à combustion risquent d'être réduits à néant, conclut Burgener.

Contact:

Andreas Burgener, Directeur  
T 079 474 21 04  
andreas.burgener@auto.swiss

Christoph Wolnik, porte-parole  
T 079 882 99 13  
christoph.wolnik@auto.swiss

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100908932> abgerufen werden.